

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE L'ASSOMPTION
M.R.C. DE L'ASSOMPTION

RÈGLEMENT NUMÉRO 300-20-2018

Règlement amendant le règlement de zonage numéro 300-2015, tel qu'amendé, soit :

- Modifier les articles 807, 817 et 819 afin de se conformer au règlement numéro 146-08 de la MRC de L'Assomption concernant les dispositions normatives visant la protection et la mise en valeur des milieux naturels.



PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE L'ASSOMPTION
M.R.C. DE L'ASSOMPTION

RÈGLEMENT NUMÉRO 300-20-2018

Règlement amendant le règlement de zonage numéro 300-2015, tel qu'amendé, soit :

- Modifier les articles 807, 817 et 819 afin de se conformer au règlement numéro 146-08 de la MRC de L'Assomption concernant les dispositions normatives visant la protection et la mise en valeur des milieux naturels.

AVIS DE MOTION	8 mai 2018
ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT :	8 mai 2018
TRANSMISSION À LA M.R.C. DU PROJET DE RÈGLEMENT :	15 mai 2018
AVIS DE PUBLICATION DE L'ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION :	15 mai 2018
ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION :	22 mai 2018
ADOPTION DU RÈGLEMENT :	12 juin 2018
TRANSMISSION DU RÈGLEMENT À LA M.R.C. :	20 juin 2018
CERTIFICAT DE CONFORMITÉ DE LA M.R.C. :	28 juin 2018
AVIS DE PROMULGATION ET ENTRÉE EN VIGUEUR :	17 juillet 2018



Sébastien Nadeau
Maire



Jean-Michel Frédérick
Greffier adjoint par intérim
Pour Chantal Bédard, greffière

